



Paris, le 23 avril 2008

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur les très vives préoccupations que suscitent les projets de réduction de la desserte ferroviaire entre MONTARGIS et COSNE-SUR-LOIRE, sur la ligne Paris-Nevers.

Ayant en effet participé le 22 avril à une réunion qui a eu lieu à Gien à l'invitation de la Région Centre, en présence de nombreux élus des secteurs concernés, des usagers et de membres du comité d'animation et de liaison de la ligne (CLAD), à laquelle participait également un représentant de la SNCF, j'ai pu mesurer le mécontentement et les oppositions très réelles que suscitent ces projets.

La suppression de deux dessertes par jour, durant les jours de la semaine et de nombreuses dessertes pendant le week-end serait vécue par les élus et les habitants des secteurs concernés comme une très lourde pénalisation.

Je souhaite relativiser les arguments invoqués liés à la fréquentation de la ligne sur ce tronçon.

Je crains, en effet, que les suppressions de trains envisagées n'engendrent une spirale très négative, contribuant à dégrader la ligne, et ayant pour effet de réduire son attractivité et sa fréquentation.

Il me paraîtrait beaucoup plus positif pour les territoires concernés que l'on s'engage dans une spirale positive et vertueuse consistant à améliorer le service proposé et accroître son attractivité.

.../...

Monsieur Dominique BUSSEREAU
Secrétaire d'Etat chargé des transports
40, rue du Bac
75700 PARIS



Il y a là, vous le savez, une question d'aménagement du territoire majeure.

Il me paraîtrait gravement préjudiciable, au regard du principe d'égalité que certains territoires accèdent à la vitesse du TGV cependant que d'autres verraient leur desserte ferroviaire ne cesser de se dégrader.

Comme vous le savez, la ligne concernée relève de la catégorie des " Trains Corail Intercités " qui ne donne, théoriquement, pas lieu à financement par les régions.

Une convention, cependant, a été établie avec la région Centre pour cinq trains quotidiens sur la liaison MONTARGIS – COSNE-SUR-LOIRE.

M. François BONNEAU, président de la Région Centre, a récemment proposé, comme vous le savez également, que des discussions s'ouvrent avec vous-la SNCF pour trouver les solutions qui permettraient, au minimum, de *maintenir* le niveau de la desserte actuelle sur cette ligne.

Je me permets d'intervenir tout particulièrement auprès de vous à ce sujet. Il me paraîtrait totalement justifié que les nombreuses positions qu'ont exprimées les élus, les usagers et les habitants de ces secteurs géographiques soient prises en compte. Le maintien et l'amélioration de la desserte ferroviaire de ces territoires sont, en effet, des facteurs déterminants pour leur attractivité, pour l'économie, l'emploi et la qualité de vie des habitants.

Vous remerciant pour ce que vous pourrez faire à cet égard, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR